



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 10 décembre 2019, à 20 h

Sont présents : Hans Gruenwald Jr., maire
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère
M. Archie Martin, conseiller
Mme Edith de Haerne, conseillère
M. André Boucher, conseiller
M. Danny Lalonde, conseiller
M. Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et greffière adjointe

Est absente Mme Camille Primeau, LL. B., LL. M., greffière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié à M. Hans Gruenwald Jr., Mme Marie-Claude Frigault, M. Archie Martin, Mme Edith de Haerne, M. André Boucher, M. Danny Lalonde et M. Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement 367-2019 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2020
3. Période de questions allouée aux citoyens
4. Levée de la séance

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 21 h 10 par le maire, M. Hans Gruenwald Jr. La greffière adjointe, Mme Chantal Lemieux, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

2019-248

Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement 367-2019 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2020

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, art. 356, avis de motion est donné par M. Hans Gruenwald Jr. à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, le règlement 367-2019 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2020 sera proposé pour adoption. Le projet de règlement est également présenté et déposé à la présente séance.

Période de questions allouée aux citoyens

Le maire, M. Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens qui le désirent à poser des questions.



Procès-verbaux de la Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 10 décembre 2019, à 20 h

2019-12-417

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu que la présente séance soit levée à 21 h 13.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Chantal Lemieux
Greffière adjointe